

semblerait plaisante !! Je ne dois compte à personne de mes actions, et je ne souffrirai pas plus longtemps qu'on les juge, et surtout qu'on les commente d'une façon injurieuse.

— Je me présente dans cette maison pour remplir un devoir ! Vous y mettez obstacle. Soit ! Je m'incline !...

— Je ne verrai pas l'abbé d'Areynes puisque vous, son médecin, vous me défendez de le voir, mais avant de me retirer je dirai bien haut l'étonnement que me causent des procédés auxquels j'étais si loin de m'attendre ! Je me trouve au milieu de gens qui, de parti pris, me sont hostiles et paraissent m'accuser de je ne sais quel crime imaginaire ! Je dédaigne l'accusation et je la foule aux pieds ! Je suis mari et je suis père. Si je viens ici, c'est comme représentant de ma femme et de ma fille, les héritiers du comte Emmanuel d'Areynes, c'est au nom de leurs intérêts communs... Ce n'est point vous, je suppose, qui pouvez me répondre et me fournir des pièces que M. Raoul d'Areynes seul est à même de me donner ou de m'autoriser à faire établir ?...

— Peut-être que si, monsieur... répliqua le docteur. De quelles pièces parlez-vous ?...

Gilbert redevint soudain très calme.

— Sans doute vous ignorez, dit-il, que selon les dernières volontés du comte Emmanuel, Raoul d'Areynes est exécuteur testamentaire ; il est, en outre, héritier naturel du testateur, au même degré que sa cousine Mme Rollin... A ce double titre il doit assister à l'ouverture du testament, dont il connaît la teneur, il est vrai, mais qu'il est censé ne point connaître... S'il ne pouvait se rendre en Lorraine à l'appel des magistrats chargés de prononcer l'envoi en possession des héritiers du comte d'Areynes, il devrait fournir, et cela sans le moindre retard, un certificat constatant qu'un cas de force majeure lui rend le déplacement impossible, et désigner en même temps un mandataire pour le remplacer...

— Cela est fait, monsieur, répondit l'ancien chirurgien-major.

Gilbert le regarda avec stupeur.

— Cela est fait ! répéta-t-il.

— Oui, monsieur. Le certificat que vous réclamez et qui doit servir de procuration est parti aujourd'hui par le courrier du soir, et le docteur Pertuiset, à qui il est adressé, en fera tel usage qu'il conviendra pour la sauvegarde des intérêts des héritiers du comte d'Areynes.

Gilbert fit un geste violent.

— Alors vous m'avez trompé ! dit-il, et le vicaire de Saint-Ambroise sait que son oncle est mort !...

M. Leblond allait répondre.

Il n'en eut pas le temps.

La porte de la chambre à coucher venait de s'ouvrir tout à coup, et Raoul d'Areynes, livide, le visage amaigri, les traits tirés, se soutenant à peine et enveloppé dans une douillette de cachemire noir, parut sur le seuil.

Au bruit de la porte qui s'ouvrait toutes les têtes se tournèrent de ce côté.

Un cri d'angoisse et d'épouvante s'échappa de toutes les bouches, sauf de celle de Gilbert Rollin.

Le docteur s'élança vers le blessé dont le regard brillait d'un feu sombre.

Raymond Schloss et la vieille Madeleine, semblant cloués au sol n'avaient pas la force de se mouvoir.

Le mari d'Henriette était plus pâle que le malade.

Ses jambes tremblantes ployaient sous lui.

Cette apparition soudaine le glaçait d'effroi.

Raoul étendit vers lui son bras menaçant, et d'une voix creuse et brisée qui faisait mal à entendre, répondit :

— Le vicaire de Saint-Ambroise sait tout, Gilbert Rollin ! Sortez d'ici ! Je vous chasse !...

Gilbert recula, affolé, anéanti, sentant le vertige s'emparer de lui.

— Sortez ! répéta Raoul. Sortez, assassin !

Il ne put en dire davantage.

La terrible émotion subie venait de l'épuiser.

Un flot de sang jaillit de ses lèvres et il tomba dans les bras du docteur.

Madeleine poussa un gémissement.

Raymond Schloss, formidable, effrayant de fureur, bondit vers Gilbert, lui appuya ses deux mains sur les épaules, et le brûlant de son haleine, lui dit d'une voix sifflante :

— Ah ! s'il meurt, celui-ci, c'est encore vous qui l'aurez tué ! Sortez assassin !... sortez !...

Et il le poussait en arrière.

Gilbert, marchant à reculons, la tête perdue atteignit la porte et s'enfuit.

— Vivra-t-il, maintenant ? murmura le docteur avec désespoir. Tout ce que j'avais obtenu à force de soins, ce misérable vient de le détruire ! Pour l'amener là il avait fallu un premier miracle... pour le sauver à présent il en faut un second... Se fera-t-il ?

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

ROSE ET MARIE-BLANCHE

I

Six mois s'étaient écoulés depuis la nuit sinistre où le vicaire de Saint-Ambroise avait été blessé.

Il avait fallu toute la science et tout le dévouement de l'ancien chirurgien-major pour le sauver une seconde fois après la terrible secousse subie en apprenant par Gilbert Rollin, on sait dans quelles conditions, la mort du comte Emmanuel.

Jamais rechute ne fut plus terrible.

Enfin, grâce aux soins prodigués, et grâce au tempérament de fer du malade ainsi qu'à sa ferme volonté de guérir, le jeune prêtre allait sortir victorieux des souffrances qui depuis cinq mois le tenaient entre la vie et la mort.

La convalescence n'avait duré qu'un mois, et Raoul d'Areynes allait sortir pour la première fois afin de se rendre à l'église Saint-Ambroise et d'y célébrer une messe d'actions de grâces.

Pendant ces six mois, bien des choses s'étaient passées.

Henriette Rollin, si gravement malade, avait été hors de danger bien avant son cousin et, lorsque la lucidité d'esprit lui était revenue, la vue de sa fille avait singulièrement hâté sa guérison.

La pauvre femme, qui ne pouvait soupçonner l'odieuse vérité, l'échange criminel du cadavre de son enfant contre des enfants volées à Jeanne Rivat, s'est prise d'une immense tendresse maternelle pour la frêle créature qu'elle croyait faite de son sang, de sa chair et d'une part de son âme.

La petite Marie-Blanche était pour elle le sujet d'une adoration sans bornes.

Jamais mère n'avait éprouvé pour son enfant une idolâtrie plus complète.

En même temps que la santé, la fortune était arrivée à Henriette, remplaçant la misère présente et supprimant toute inquiétude pour l'avenir.

La jeune femme avait été frappée douloureusement par la mort de son oncle, mais la tendresse maternelle atténua vite son chagrin.

Certes, elle n'oubliait pas celui qui s'était conduit avec elle comme un père ; elle gardait une profonde affection au généreux vieillard dont elle avait si cruellement blessé le cœur par son mariage ; elle lui gardait et devait lui garder toujours un souvenir attendri, mais ses larmes ne coulaient plus quand ce souvenir se présentait à son esprit.

Pour hâter l'envoi en possession de l'usufruit laissé à sa femme, Gilbert Rollin, muni d'un pouvoir régulier d'Henriette, avait dû se rendre au château de Fenestrange, où le Dr Pertuiset, revenu de Paris, veillait consciencieusement sur les intérêts de la nièce du défunt, son vieil ami.

Les formalités légales furent promptement accomplies, la succession déclarée ouverte, et Henriette Rollin, née d'Areynes, envoyée en possession de l'usufruit de la fortune du comte Emmanuel, dont le capital—nous le savons—restait inaliénable ; usufruit dont la mère de la petite Marie-Blanche devait jouir jusqu'au jour de la majorité ou du mariage de sa fille.

Les comptes fournis par le notaire de Paris laissaient disponible une somme de deux cent quatre-vingt-dix-sept mille francs provenant des intérêts arriérés du capital pendant l'année de la guerre et les mois de la Commune, joints à diverses rentrées et aux intérêts de l'année courante.

Gilbert reçut un chèque représentant cette somme et en donna décharge comme mandataire de sa femme, mais son pouvoir ne s'étendait pas plus loin, et c'était désormais à Henriette seule qu'incombait l'administration de ses revenus.

Toutes les affaires étant terminées, Gilbert questionna les serviteurs du comte Emmanuel, afin de savoir s'ils désiraient garder les emplois qui leur avaient été confiés dans le domaine de Fenestrange.

Il ne rencontra chez eux aucune sympathie.

Ces braves gens avaient été éduqués par Pierre Renaud et par Raymond Schloss sur ses antécédents et sur son caractère.

Tous déclinaient poliment ses offres.

Pierre Renaud manifesta l'intention de retourner dans les Vosges, son pays, où il possédait un petit bien et où il voulait finir ses jours.

Raymond, à qui les libéralités posthumes du comte Emmanuel permettaient, ainsi qu'à Pierre Renaud, de vivre d'une façon honorable, déclara qu'il comptait se fixer à Paris, afin de se rapprocher de l'abbé d'Areynes.

Les autres répondirent qu'ils s'étaient engagés déjà dans d'autres maisons.

Rollin fut irrité de ces refus, blessé de cette défection générale. Mais comme il se proposait de venir souvent au château de Fe-